



MONITEUR

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

Réservé
au
Moniteur
belge



22064336



18 MAI 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0405 945 790**

Nom

(en entier) : **Royal Dison Motor Club**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Au Pairon, 67 à 4831 BILSTAIN**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mars 2022.

[...]

Résolutions

Suite au décès de Monsieur Crosset Léon, l'assemblée générale de ce jour acte la démission de Mr Léon Crosset, Président, domicilié à 4841 Welkenraedt, Bois-les-dames 11.

L'assemblée générale a élu pour une durée indéterminée en qualité d'administrateur et au poste de Président du conseil d'administration avec prise d'effet au 14/12/2021, Mr Crosset Daniel, Président Sportif, domicilié à 4821 Dison, Route d'Henri-chapelle 51. Le mandat est exercé à titre gratuit.

L'assemblée confère tous pouvoirs à l'organe d'administration et à Monsieur Jean-Michel COLLARD, expert-comptable, représentant la S.Comm. Jean-Michel COLLARD, administrateur délégué de la S.A. AXIOME ayant ses bureaux Avenue du Parc, 40 à 4650 CHAINEUX, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Jean-Michel COLLARD, expert comptable
représentant la SComm Jean-Michel COLLARD
Administrateur délégué de la SA AXIOME
Mandataire

Déposé en même-temps : Procès-verbal de l'Assemblée générale Extraordinaire du 10 mars 2022.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).